

Une voix: Pourvu que le gouvernement le fasse pour lui.

M. Rea: Il vient donc au Canada pour prendre l'argent que nos ouvriers ont durement gagné, afin d'établir une entreprise et de réaliser un bénéfice.

Dernièrement, on a maintes fois employé les initiales "C. D." à la Chambre, mais je me demande si les députés savent ce qu'elles représentent; elles veulent dire: "clôture du débat". Après avoir écouté le ministre du Commerce, j'ai conclu que la Commission fédérale de l'énergie a certainement besoin d'un homme comme notre ministre du Commerce. Il devrait permettre au ministre du Commerce de se rendre à Washington. Il ferait aboutir les négociations par la clôture et obtiendrait la conclusion du marché de quelque façon. Nous saurions où nous en sommes là-bas. Il n'y a pas à en douter. Lorsque le ministre est allé rendre visite à Murchison dans son ranch et qu'il s'est occupé à abattre des dindes au Mexique...

Une voix: A jouer aux dés.

M. Rea: ...il a évalué la place et il songe que ce serait une bonne garantie, au cas où la société ferait défaut. Je m'occupe d'hypothèques depuis longtemps. Je sais pourquoi ces gens ne veulent pas y placer leur argent et je les comprends facilement. Personne ne semble savoir combien de temps il faudra pour amortir le coût de l'entreprise, comme le faisait observer aujourd'hui l'honorable député de St. Paul's. Personne ne sait ce que le consommateur devra payer. Personne ne sait rien de rien. Et pourtant, le Gouvernement veut que nous les Canadiens nous plaçons de l'argent dans cette affaire. Je n'y toucherais pas même avec des gants! Vu le petit nombre de contrats assurés, nous ne savons pas combien de temps il faudra pour nous rembourser. Personne d'ailleurs ne semble le savoir. C'est bien là le côté étrange de cette affaire. Personne ne semble savoir ce qui va se produire. Les Canadiens n'auraient évidemment pas l'occasion de voter là-dessus.

Voici comment j'envisage la question. Si le pipe-line ne peut pas être financé par l'entreprise privée canadienne, que le Gouvernement le construise, tronçon par tronçon, sur des bases commerciales solides. C'est ainsi qu'il faudrait procéder. Pourquoi ne pas aller directement de A à B, laisser de côté le millionnaire américain, et le construire, je le répète, sur des bases commerciales solides? Pourquoi faut-il que la construction de ce pipe-line commence dès maintenant et soit entreprise tellement au hasard? Qui réclame du gaz à grands cris en ce moment? Quelle industrie?

[M. Rea.]

Une voix: Le premier ministre Frost.

M. Rea: Vous n'avez pas lu ce qu'il a dit. Il dit que l'Ontario n'a pas besoin de gaz avant 1963. Nous savons tous qui réclame du gaz à grands cris et qui manque de gaz. Ce sont nos voisins au sud de la frontière. Il n'y a pas de doute à cet égard. Murchison et compagnie se soucient fort peu du Canada. Tout ce qui les intéresse, c'est de s'enrichir en vendant du gaz. Si nous avons des excédents de gaz, alors bien sûr, vendons-le à nos voisins, mais ne le vendons pas sous contrat à long terme et à vil prix, car d'ici quelques années ils auront encore bien plus besoin de ce gaz.

A mon point de vue d'homme d'affaires moyen, ce bill dans son ensemble a des relents peu sympathiques. Il dénote le défaut de sécurité. Il dénote un empressement soudain et inexplicable. Il dénote le mystère et l'intrigue. On y sent enfin le parfum coûteux où se sont baignées les mains des millionnaires qui se tendent pour s'emparer des deniers du petit contribuable canadien.

M. Richardson: Monsieur le président...

M. Fulton: Voici la rue Saint-Jacques.

M. Richardson: Monsieur le président, il semble plutôt étrange à ce bout-ci de la Chambre qu'un député d'une circonscription torontoise se lève, à titre de membre d'un des grands partis du Canada, le parti conservateur, pour amonceler des injures contre ceux qui, par l'exercice de leur profession ou de leur métier, ont créé des richesses en notre pays. Je ne suis qu'un des 264 députés siégeant à la Chambre des communes et si mes collègues le permettent, j'aimerais dire quelques mots. Je serai bref, car, comme je l'ai dit dans mon premier discours à la Chambre, je n'ai pas besoin du bâillon pour limiter mon temps de parole à 20 minutes. Sur la plupart des questions, la plupart des honorables représentants qui essaient d'étudier sérieusement les questions à eux soumises dans ce grand forum du Canada devraient, sauf les chefs de chaque parti, être disposés à traiter ces questions en 20 minutes au plus. C'est ce que je me propose de faire.

D'abord, si j'ai bien compris le chef de l'opposition plus tôt au cours de la session et si j'ai bien lu le hansard, il a déclaré, —et je crois que nous sommes tous de cet avis,—que le pipe-line devrait être aménagé au Canada et que notre pays devrait en garder la haute main. Deuxièmement, si j'ai bien saisi tout ce qu'on a dit,—et j'ai suivi le débat très attentivement,—le pipe-line doit être aménagé le plus tôt possible. Il peut exister un certain désaccord entre nous, gens raisonnables, quant au moment opportun de réaliser une grande entreprise nationale. Je